

ASSOCIATION AMITIÉ FRANCO - SLOVAQUE
SPOLOK FRANCÚZSKO - SLOVENSKÉHO PRIATEĽSTVA
7, Place de l'Hôtel de Ville - 60 430 NOAILLES - FRANCE

E-mail: franco-slovaque@laposte.fr

tel. / fax: 03 44 03 34 11

- vo Francúzsku, - en France, - in France.

tel. fax: 00 - 333 / 44 03 34 11 - voľba mimo Francúzska, hors de la France,

tel. fax: 00 - 333 / 44 03 34 11 - call from outside of France.

.....

KATARINA GONDOVA
55, Avenue Henri IV,
64 530 PONTACQ

La présidente de l'AAF-S à Madame Katarina Gondova.

Madame,

1 en 2007 vous étiez chargée par l'AAF-S de "Créer et de gérer un website ainsi que de former à sa gestion un membre de l'AAF-S et de lui donner de l'aide pendant trois ans". Sauf erreur, vous n'avez jamais fourni à l'AAF-S un compte-rendu d'activité ni de vos réalisations.

2 Pour cela, l'AAF-S vous a rémunéré et vous a versé d'abord la somme de 2080. Euro (le 02/06/2007) et ensuite la somme de 500. Euro (en 09/2008).

3 Quant aux documents destinés à constituer le contenu du site de l'AAF-S (les textes, les figures fixes ou mobiles, les enregistrements sonores, et autres) il est à définir par le Bureau de l'Association et avec son accord. Vous avez plusieurs fois pris l'initiative de contourner cette règle naturelle et évidente et choisi seule les textes à publier en les assortissant de vos commentaires personnels. D'autre part, vous avez constamment utilisé le website de l'AAF-S pour promouvoir votre activité personnelle
<http://slovaque.guide.kat.free.fr>

4 La Présidente de l'AAF-S vous exprime par cette lettre son désaccord avec votre action arbitraire.

5 Elle vous demande en particulier de supprimer immédiatement, à l'échéance du dimanche le 25/octobre/2009 tous les textes relatifs à l'Assemblée générale de l'AAF-S du 20/09/09 que vous avez assortis de vos commentaires.

6 Elle vous demande de faire parvenir une copie du présent courriel à tous les destinataires de votre compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AAF-S du 20/09/2009, avec bien entendu l'Assoc. Franco-Slovaque [franco-slovaque@laposte.net] dans la liste des destinataires de votre envoi en preuve de votre bonne foi.

7 Elle vous demande de lui communiquer par retour du courrier le code d'accès du site asso.franco.slovaque.free.fr ainsi que le mot de passe.

8 Le cas échéant, l'AAF-S va dénoncer votre agissement abusif en déposant une plainte dès le premier jour ouvré après l'échéance du 25/10/2009. Ce texte vous est expédié par le courriel Internet dans un premier temps et séparément par lettre R.A.R. N° 1A 034 440 2590 5 numéro de l'envoi sur le bordereau

Signée: Madame Edith MANAK, Présidente de l'AAF-S

Mme Katarina Gondova
55, Avenue Henri IV
64530 Pontacq

Association Amitié Franco-Slovaque
7, Place de l'Hôtel de Ville
60430 Noailles

à l'attention de Mme MANAK

Le 26 octobre 2009

Madame,

Votre lettre mail du 24/10/2009 appelle de ma part les observations suivantes :

1/ Ce document dont vous faites allusions ne m'a jamais été soumis pour approbation si ce document existe, je vous demande de m'en fournir une copie.

J'ai créé le site sur votre seule demande verbale fin 2006 que j'ai accepté de le mettre en œuvre dans ces conditions au titre des nos bonnes relations de l'époque.

Je me suis mise au travail dans la foulée de votre requête, le site a été mis en ligne au moment des fêtes de fin d'année 2006 via mon propre fournisseur de Web site.

Cette situation a duré jusqu'au jour où vous avez fait créer chez Neuf Télécom une adresse de support Web site (courant juin 2007) à ce moment là j'ai pu décrocher le site de l'association de mon propre fournisseur, cette situation a fonctionné jusqu'au problème rencontré que je développe dans le point 7.

Néanmoins n'étant pas liée contractuellement pour former une personne je vous ai proposé de venir passer quelques jours chez moi afin de vous former au maniement des outils informatiques alors que vous étiez à Montpellier chez Monsieur Tabachik à quelques heures de route de mon domicile.

Concernant un soit disant CR d'activité et réalisation, où avez-vous vu un tel document me demandant cela ? Je rappelle que je ne suis tenu par aucun contrat de travail et encore moins par un contrat commercial.

2/ Concernant ce point il ne s'agit absolument pas d'une rémunération au sens stricto sensu du terme, mais seulement d'un défraiement partiel de mes dépenses occasionnées pour le montage, mise à jour et maintenance du site.

3/ Quant aux documents destinés à constituer le contenu du site, il ne m'a jamais été demandée de n'inclure uniquement et seulement les textes, figures et documents sonores et autres fournis par l'association.

De plus si je n'avais pas recherché des éléments sur mon propre site sur internet le site n'aurait pas contenu grand-chose si ce n'est les Spravodaj issu des brouillons transmis par l'association.

Les seuls commentaires émis sur le site sont le fruit des contres vérités écrites dans le dernier Spravodaj concernant l'AG de l'association.

Ces commentaires sont issus de nombreuses discussions de pratiquement 50% des présents à cette assemblée, donc ces commentaires sont le résultat d'une concertation collégiale des dites personnes.

Quant à votre affirmation fantaisiste de dire que je me sers de votre site pour promouvoir mon activité personnelle elle est complètement erronée et contraire à la vérité. En effet par mon action de mettre un lien direct depuis mon site sur celui de l'association je permets aux gens qui visitent mon site de venir voir le votre (le site de l'association) car la fréquence de visite de mon site par rapport à celui de l'asso est 6.5 fois supérieure. A 14h30 ce jour le compteur de l'association est de 2341 et celui de mon site à 15191 - ces affirmations dont vous trouverez ci-joint une copie se passe de tout commentaire. J'attire votre attention sur l'énorme travail de communication que j'ai fait pour faire connaître le site de l'association ; en effet je me suis servi de mon immense

carnet d'adresse mail (plus de 3000) pour faire du mailing de promotion du site de l'association. Sans cela le compteur de l'association afficherait un nombre inférieur à 300 – d'autant plus que vous déclarez officiellement aux autorités slovaques un nombre important d'adhérents environ 150 !

Par ailleurs je n'ai jamais eu un reçu de ma cotisation, je vous prie de me la faire parvenir.

4/ Quand à la mesure coercitive que je fais allusion dans mon courrier envoyé en RAR, elle est l'ultime recours en ma possession pour faire valoir mes droits de défraiement pour l'année 2009.

5/ Cet ultimatum de 25 octobre est contraire à l'esprit de la loi de 1901 sur les associations qui se veut être démocratique et non une oligocratie comme cela est le cas pour cette association.

Cette action ne sera faite qu'après rectifications de votre part et diffusion à l'ensemble des personnes ou organismes qui ont reçu le Spravodaj et le compte rendu de l'AG. écrites avec des contres vérités.

6/ Je ne manquerais pas de faire parvenir votre courriel à l'ensemble des destinataires de mes observations accompagné de la présente réponse.

7/ Il ne faudrait pas inverser les rôles en effet après le décès du dernier Président le très regretté Mr François MANAK, votre fournisseur d'accès ayant changé son règlement de fonctionnement le site était bloqué par Neuf Télécom.

Afin de débloquent cette situation je vous ai demandé d'une part prendre un abonnement spécial appelé « support à un Web site » pour pouvoir accrocher le site chez votre fournisseur.

D'autre part de me fournir les codes d'accès et mots de passe pour pouvoir accrocher le site chez votre fournisseur. Action que vous n'avez jamais faite.

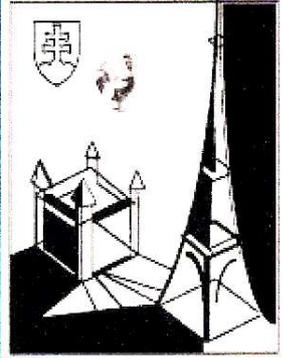
Compte tenu de la constatation décrite ci-dessus, afin de pouvoir faire fonctionner le site et que les adhérents, sympathisants, ainsi que les internautes intéressés par l'association, j'ai accroché à mes frais le site de l'association sur mon propre fournisseur d'accès à mon web site.

Il va de soi que je ne fournirai pas le code d'accès et mot de passe du site pour les raisons suivantes : a/ comme je le dis ci-dessus le site étant accroché sur mon propre serveur donc le même code et mot de passe pour les deux sites ; b/ en tant que Web Master j'ai la responsabilité de tout ce qui est diffusé sur le site, si des slogans nationalistes, homophobes, racistes ou autres étaient mis en ligne à mon insu je suis répréhensible par la loi.

8/ Bien évidemment vous pouvez porter plainte, je vous rappelle que faisant ce travail bénévolement car il ne s'agit là que du remboursement partiel de mes frais, et, que compte tenu de ma précarité financière le seul tribunal habilité sera celui de mon domicile.

Espérant que mes observations et mises au point vous ferraient entendre raisons gardées, et que vous vous honorerez du paiement de mes défraiements.

Katarina Gondova



ASSOCIATION FRANCO - S

SPOLOK FRANCÚZSKO-SLOVENSKÉHO PRIATELSTVA

E-mail: asso.franco.slovaque@free.fr

BULLETIN SPRAVODAJ

Associé avec SLOVAQUE-Guide-Katarina Guide d'information

ENTREE

Activités

STATUTS

ARCHIVE SPRAVODAJ - PDF

ACTUALITE

LA VIE

Activités de l'Association : Bulletin : - Edition, quatre fois par an, de son Bu

Repas spectacle :

- Organisation annuelle, en mai

NOTRE MAJAJALES 2007

NOTRE JUNIALES 2008

PHOTOS MAJAJALES 2007

PHOTOS JUNIALES 2008

PHOTOSMAJAJALES 2

Festival :

- En octobre organisation d'un festival folklorique à Beauvais en collaboration avec deux autres asso
- En décembre organisation d'un spectacle, à l'occasion de la Saint Nicolas.

Concerts

- Organisation ponctuelle en partenariat avec la Mairie de Paris et l'Ambassade de Slovaquie de con
- des sopranos slovaques.

Forums et expositions :

- Participation à des forums et à des expositions à l'initiative d'autres associations qui mettent en va
- d'Europe Centrale.

Spravodaj est publié avec le concours du bureau des Slovaques vivant à l'étranger de la Républiq

Spravodaj vychádza s finančnou podporou Slovenskej republiky poskytnutou z grantového systém

Úradu pre Slovákov žijúcich v zahraničí.

Nous vous remercions par avance de votre participation éventuelle à ces activités d'écriture.

Spolok Francúzsko Slovenského Priateľstva je veľmi povďačný Úradu Vlády SK za podporu na jeho aktivity

toho roku slovenská komunita bola podporená (AAF-S = 7870€; Katolícka missia = 8 200€) www.uszz.sk

L'association a pour but d'établir des relations entre les Slovaques vivant en France, d'une part et

d'amitié avec la Slovaquie et son peuple, d'autre part. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir

En l'absence d'un office de tourisme, nous adressons aussi de la documentation touristique contre

Nous pouvons donner, par ailleurs, des renseignements aux personnes intéressées par un voyage

Nous proposons également un cours de base de langue slovaque par correspondance, le traductio

échanges entre jeunes ou entre des troupes folkloriques, des expositions sur l'art et la culture slov

que notre bulletin SPRAVODAJ.

Objectif de l'Association Amitié Franco - Slovaq

L'Association Amitié Franco-Slovaque développe des activités, de manière diverse.

Elle édite, en principe quatre fois par an, un bulletin de liaison dans lequel des bénévoles rédigent

très variés (histoire, tourisme, économie, informations pratiques, carnet rose etc....).

Elle organise aussi, chaque année, seule (repas-spectacle en mai et fête de la Saint Nicolas début

associations (festival de Beauvais) des manifestations destinées à donner l'opportunité à des grou

variété de se produire en France.

Ponctuellement, elle prend l'initiative d'inviter des artiste lyriques slovaques (sopranos, ténors) à p

Mairie de Paris et répond à des invitations d'associations de province qui mettent en valeur dans to

SPRAVODAJ N°54 version PDF cliquez ici

La parution dans ce bulletin des articles, informations, le

du directeur de cette publication SPR

Šéfredaktor SPRAVODAJA v žiadnom prípade nenesie z

Zodpovednosť nesi

002341


E-mail : slovaque.guide.kat@free.fr | Curriculum Vitae free

La Slovaquie, - cures thermales ... cliquez ici

SLOVAQUE Guide - Katarina

[Recherche](#)

- PLAN du SITE**
- ACCUEIL
 - TOURISME-liens
 - MONTAGNES
 - MONUMETS HISTOR
 - GASTRONOMIE
 - CULTURE TRADIT ▶
 - MUSIQUE TRADITIO
 - MARIAGE
 - PAQUES
 - NOEL
 - PRESENTATIONS
 - ADRESSES-Liens
 - MEDIAS SLOVAQUES
 - ANNONCES FR-SK
 - CONTACT

- VILLES**
- BRATISLAVA
 - PETITES CARPATES
 - TRNAVA
 - NITRA
 - TRENCIN
 - BANSKA BYSTRICA
 - BANSKA STIAVNICA
 - ZILINA
 - KOSICE
 - PRESOV

- AQUAPARCS**
- AQUATHERMAL SEN
 - VELKY MEDER
 - PODHAJSKA
 - VYHNE
 - BESENOVA
 - ORAVICE
 - TATRALANDIA
 - AQUACITY POPRAD





Spustiť video.

35. BJD: Nemusíte mať radi dáž. Stačí milovať dobrú hudbu

SME

00:00 zdieľať

Správy Sme.sk

Rock and roll v Gitarovej škole
 Naučte sa hrať rokenrolovú dvanástku. Lektor Tomislav Zvardoň vám vysvetlí ako na to.
 24. 10. 2009 12:00 | SME online

Prví zahodili strach študenti
 Zlomový bod, ktorý mladých dostal do ulíc, bola falošná správa o smrti študenta.
 24. 10. 2009 12:00 | SME online

Európa rozmýšľa o nadnárodnej futbalovej lige
 Vrcholní predstavitelia popredných klubov zo Škótska, Holandska, Belgicka a Dánska nazreli späť do minulosti a obnovili snahy siahajúce do roku 2000 o ...
 24. 10. 2009 08:25 | SME online

vytvorte si vlastný výber správ pre svoj web

On-line version anglaise [S](#)

version slovaque [S](#)

webnoviny
 WEB-journal

Obroda.sk
 Quotidien centre

denník **niké**
ŠPORT
 Vaš liek na krízy každého druhu

Hebdomadaires Nous trouvons aussi les magazines hebdomadaires. Ils couleur. En France, ce sont La Télé 7 jours - la plus vendue. Elle contient les

